

NIVEAUX, REGISTRES ET COMPETENCE DE COMMUNICATION

Jean Michel Robert

Summary

Language levels and speech registers, which have for a long time been analysed in linguistic terms, today permit new distinctions as a result of research in sociolinguistics, a clearer approach toward the notion of communicative competence. The sociolinguistic analysis (of Labov, Bernstein) deals with speech acts in mother-tongue languages. The importance of this sociocultural dimension allows for transferral of these analysis into studies on second and foreign languages. Teaching programs can benefit from this transfer, but under specific conditions.

Niveaux de langue et registres de discours, longtemps définis en termes purement linguistiques, permettent, depuis les distinctions opérées par la sociolinguistique, une meilleure approche de la notion de compétence de communication. L'importance de la dimension socio-culturelle, introduite par l'analyse sociolinguistique (Labov, Bernstein), qui ne recouvre que les actes de parole en langue maternelle, autorise son transfert en langue non maternelle; l'apport de cette dimension aux programmes d'enseignement ne s'avère bénéfique que sous certaines conditions.

Niveau de langue: "Notion d'usage courant en méthodologie de l'enseignement des langues vivantes. Reprise à la stylistique traditionnelle, elle renvoie à un classement hiérarchisé des réalisations linguistiques et permet par exemple, d'établir des distinctions entre langue "populaire", langue "familiale", langue "usuelle", langue "soutenue", langue "littéraire", chacune de ces variantes étant caractérisée par des marques sociolinguistiques particulières (choix du vocabulaire, attitudes par rapport aux prescriptions de la grammaire normative, facteurs tenant à la prononciation, à l'intonation, etc.). Cette hiérarchie n'est pas sans rappeler les niveaux de style chers à la langue classique (style noble, style bas, etc.)."

Registre: "Notion relevant de la LINGUISTIQUE DU DISCOURS ou de l'ENONCIATION ou encore de la SOCIOLINGUISTIQUE: caractérise les variations de l'usage linguistique qui peuvent tenir à la nature des relations entre les interlocuteurs, à leurs intentions, aux thèmes abordés, au degré de formalité ou de familiarité choisi. Plus que "type de discours", "registre (de discours)" est lié aux locuteurs et aux variantes de la parole. On dira que chaque locuteur dispose de plusieurs registres habituels ou préférentiels dans l'usage qu'il fait d'une langue donnée."

Compétence de communication: "Concept représentant une contestation et une extension de la notion chomskienne de compétence. Hymes désigne sous l'expression compétence de communication la connaissance (pratique ou non nécessairement explicitée) des règles psychologiques, culturelles et sociales qui commandent l'utilisation de la parole dans un cadre social. (. . .) La compétence de communication suppose la maîtrise de codes et de variantes socio-linguistiques et de critères de passage d'un code ou d'une variante à d'autres: elle implique aussi un savoir pragmatique quant aux conventions énonciatives qui sont d'usage dans la communauté considérée."¹

Norme et Niveaux de Langue

Les niveaux de langue ont longtemps été définis par rapport à la Norme. Une attitude normative impliquait "que l'on ait discerné des niveaux entre plusieurs manières de s'exprimer, hiérarchisé ces niveaux et conféré à l'un d'eux la dignité de modèle."² Tout ce qui n'était pas norme était suspect d'incorrection et on voyait s'organiser l'étude des niveaux de langue autour de la notion de norme (la langue correcte et la langue incorrecte). On a pu se demander "si ce qu'on appelle le français ne recouvre pas deux systèmes,"³ deux langues distinctes.

Les tentatives de classer les différents niveaux de langue s'articulaient autour de la distinction français normatif/français populaire, avec une forte tendance à considérer cette distinction comme une opposition qui rejoindrait celle de code écrit/code oral: "La différence tient au fait que le français cultivé est défini par des règles tirées à la fois d'une réflexion sur l'idiome et de l'expérience d'une tradition, alors que le français du peuple n'est soumis qu'aux lois naturelles qui gouvernent tout système de signes."⁴

La norme est parfois contredite par l'usage; l'évolution spontanée de la langue et la norme traditionnelle interfèrent constamment: "L'emploi de "on" pour "nous" est devenu tout à fait général, seuls certains locuteurs qui ont la volonté de bien parler paviennent à l'éviter partiellement."⁵ Des essais de classification de niveaux de langue ont été faits, où niveaux et registres étaient étroitement mêlés. On a abouti à la délimitation de plusieurs niveaux de langue distincts: langue familière, langue courante, langue soignée⁶ ou niveaux familiers, moyens, recherchés⁷ (la Norme étant le niveau moyen, le "bon ton" du niveau moyen).

On peut, outre des états de langue liés à l'évolution historique, distinguer des variétés telles que:

- des niveaux de langue, qui vont du plus vulgaire au plus raffiné et qui tiennent à la fois au milieu social des intéressés et à la situation dans laquelle ils se trouvent.
- des registres qui sont liés au contenu des messages (langue technique, religieuse, administrative, militaire, politique, littéraire, etc.)
- des idiolectes, qui sont la marque indélébile du locuteur ou du rédacteur.
- des styles, qui représentent l'utilisation personnelle à des fins esthétiques (littérature) du fonds linguistique commun pour un état de langue donné."⁸

De même, Bloomfield classe les niveaux de langue en langue standard et non standard. Il opère une distinction et une opposition entre l'anglais standard et l'anglais non standard, ce dernier se divisant en langue sous-standard et en dialectes locaux:

- Langue standard parlée (par les classes privilégiées)
- Langue standard provinciale (variant de provinces en provinces, les différences affectant surtout la phonologie)
- Langue sous-standard
- Le dialecte oral.⁹

Guy Bourquin (1965) devait différencier les niveaux et registres de langue: "Il est arrivé qu'on confonde niveau et aspect (écrit ou oral) de langue, qu'on fasse un peu trop rapidement l'équation entre langage écrit et haute tenue, langage oral et niveau relâché. La réalité est beaucoup plus complexe."¹⁰ Il définit le niveau de langue comme lié au niveau socio-culturel du locuteur; ce dernier peut employer plusieurs registres

allant du plus au moins raffiné: "La différenciation des registres lorsqu'il en existe plus d'un peut se représenter comme un dégradé plus ou moins raffiné le long d'un axe mesurant le degré de formalisme. (. . .) On peut affirmer, en première approximation, que plus le niveau socio-culturel est placé haut dans la hiérarchie des niveaux, plus l'éventail des registres tend à s'ouvrir et à se nuancer."¹¹

Sont disponibles, selon le locuteur:

deux registres: surveillé/non surveillé

trois registres: surveillé/neutre/relâché

cinq registres: guindé/soigné/neutre/familier/relâché.

Niveaux de Langue, Registres de Discours et Sociolinguistique

● LABOV

Pour Labov, un des principes fondamentaux de la sociolinguistique est qu' "aucun locuteur n'a qu'un style".¹² Tout locuteur fait varier les règles phonologiques et syntaxiques de sa langue en fonction du contexte immédiat dans lequel il parle.

Ces changements de style sont déterminés par:

- 1) les relations existant entre le locuteur, le destinataire et les tiers, et en particulier les relations d'autorité ou de solidarité existant entre eux.
- b) le contexte social au sens large, ou "cadre": selon que l'on est sur son lieu de travail, chez soi, entre voisins, . . .
- c) le sujet traité.

Labov détermine une hiérarchie sociale des classes socio-économiques qui influent sur le niveau de langue. Si le locuteur pratique plusieurs registres (styles), il n'a qu'un seul niveau de langue et ce niveau est déterminé par des facteurs socio-économiques.¹³

De même Fishman remarque: "several social class varieties, or social class and regional varieties . . . of the same language."¹⁴ Mais chaque locuteur peut s'exprimer différemment selon les circonstances: "speak differently to each other on different occasions and these differences can be pinpointed phonologically, lexically and grammatically."¹⁵

Les travaux de Labov sur la stratification sociolinguistique permettent la classification des niveaux de langue d'après le niveau socio-culturel ou socio-économique (cf. la stratification linguistique de la ville de New York d'après quelques variables phonétiques).¹⁶ Mais quel que soit le niveau socio-culturel, tous les locuteurs d'une communauté linguistique présentent plusieurs variétés ou registres de discours. Le choix d'une variété indique le droit et les devoirs des interlocuteurs entre eux. Les registres varient en fonction des sujets parlants, de leur statut, de la nature de leur relation, de leur humeur et de leur humour, de la situation, etc. . . . Le thème traité influence l'énonciation et fait varier l'attention du locuteur: le discours le plus surveillé signifie l'attention maximale, le discours le moins surveillé l'attention minimale.

Labov opère une distinction entre variation stylistique (registre du discours), adaptation au contexte immédiat et variation sociale (niveau de langue). Mais les notions de niveau et de registres ne sont pas entièrement séparées. Sauf dans le cas d'un discours large, il y a aisément confusion entre niveau cultivé (registre familier) et niveau non cultivé (registre soigné). La différenciation de ces registres présente d'ail-

leurs un certain arbitraire et reste assez intuitive:

Degré d'attention/application

Degré de formalisme¹⁷

Surveillé	surveillé	guindé soigné
	neutre	neutre
non surveillé	relâché	familier relâché

De plus, Labov introduit la notion de discours spontané (de registre spontané) dans le cas d'interviews: le discours est familier ou surveillé, mais l'excitation ou l'émotion peuvent faire apparaître le discours spontané qui brise les contraintes d'une situation formelle.¹⁸ La variation de registre retentit sur le comportement verbal et sur le choix des fonctions langagières: on s'adressera dans un registre surveillé à un interlocuteur de statut supérieur; il n'y aura ni ordre ni conseil. Le thème est aussi sélecteur du registre choisi: le thème d'ordre intellectuel se déroule dans un registre surveillé; celui des ennuis de santé dans un registre relâché/surveillé. La variation de registre retentit aussi sur la phonétique, la prosodie, la morpho-syntaxe et le lexique, ainsi qu'il sur la présentation de l'information: logique, élaborée et organisée dans un discours surveillé, cahotique dans un discours non surveillé.

● BERNSTEIN

La forme particulière que prend un rapport social conditionne, pour Bernstein, l'énonciation et sa formulation: "La forme du rapport social se traduit par certaines sélections syntaxiques et lexicales."¹⁹ Elle engendre alors des systèmes de discours tout à fait différents. Bernstein distingue deux types généraux de code: le code élaboré et le code restreint. En même temps que sur le statut et le rôle des interlocuteurs, la distinction se base sur la pertinence de l'information.

La forme pure d'un code restreint serait une forme entièrement prévisible pour l'auditeur et le locuteur. Bernstein donne comme exemples les relations protocolaires, les types de services religieux, les propos de réunions mondaines, etc. L'attention est donc reportée sur les éléments non verbaux, puisque l'information passe par eux.

Le code élaboré intervient dans "la préparation et dans l'émission d'une signification explicite."²⁰ Ces codes sont suscités par la relation sociale et expriment cette relation. Ainsi Bernstein imagine une réunion où un homme se trouve en compagnie d'inconnus. Pour aborder une femme, il va d'abord utiliser un code restreint (à forte prévisibilité lexicale) afin d'établir un contact. Pour mieux connaître cette femme, ses caractéristiques particulières, il tentera d'interpréter ses signaux non verbaux. Puis il recourra probablement à un code élaboré qui leur permettra à tous deux d'exprimer verbalement, de façon détaillée, leurs expériences particulières. Ils ont ainsi plus de chances de découvrir un terrain commun et peuvent alors passer à un code restreint, à forte prévisibilité syntaxique. "L'aptitude à changer de code conditionne l'aptitude à changer de rôle."²¹

Le locuteur emploiera l'un ou l'autre code, selon la forme des rapports sociaux et la maîtrise qu'il en aura. Tel locuteur peut ne disposer que de codes restreints et être

moins bien des uns et des autres.²⁷ Faisant référence aux codes restreints et élaborés de Bernstein, Coste fait remarquer que l'acquisition des codes restreints précède celle des codes élaborés (inculqués à l'enfant par l'école, les livres. . .). Cet apprentissage est comparable à l'acquisition d'une langue étrangère: "La fonction de l'école, dès lors, entre autres, serait, qu'il s'agisse de langue maternelle ou de langue étrangère, de former des plurilingues ou d'aider à tout le moins les élèves à acquérir de nouveaux codes qui ne sont pas seulement linguistiques, mais correspondent à des rôles culturels, à des fonctions sociales et marquent ceux qui les possèdent comme ceux qui ne les possèdent pas."²⁸

L'approche cognitive qui consiste à faire découvrir à l'apprenant les structures de sa propre langue afin de faciliter son apprentissage de la langue étrangère, se révèle inséparable d'un apprentissage des différents sous-codes et registres dans le cadre de la compétence de communication. Certains didacticiens se proposent d'incorporer dans leurs cours pour débutants "une présentation de la notion de communication à partir d'une réflexion sur les échanges verbaux en langue maternelle."²⁹ L'apprenant possède déjà une langue écrite et orale, il a une connaissance et une expérience linguistiques qu'il peut fort bien reporter en langue étrangère. Il discrimine les valeurs d'un énoncé en fonction de la situation, du statut et du rôle des interlocuteurs, du thème traité, etc. Dans un registre déterminé, il ne réalisera pas n'importe quelle fonction langagière. "Pour pouvoir communiquer de manière satisfaisante dans une communauté linguistique, il ne suffit pas de connaître une langue pure, homogène, monolithique, il faut être capable au moins de comprendre et d'utiliser si possible les différentes variétés de langue utilisées dans la communauté en question. (. . .) Dans la communication avec autrui, le choix de la variété de langue utilisée en dit souvent davantage sur les relations effectives, professionnelles et sociales (actuelles et futures) des interlocuteurs que le contenu de la conversation."³⁰

Le problème qui se pose en didactique est l'enseignement du niveau de langue: quel niveau de langue enseigner? Certes, la langue à enseigner est celle parlée dans son pays d'origine, mais réalisée par des locuteurs différents socio-culturellement. L'analyse des besoins langagiers peut plus ou moins résoudre cette question. Néanmoins, quelle compétence de communication doit-on enseigner? Dès qu'on s'écarte de la perspective d'une langue fonctionnelle, le problème de la parole reste entier: quelle parole? celle des travailleurs? les langues professionnelles, la langue argotique? Dans un cadre scolaire, le niveau de langue des apprenants est "en devenir". . . Et l'apprenant adulte pourra-t-il apprendre (dans) un autre niveau que le sien?

Toujours au niveau de la compétence de communication, que faire des variations, variations stylistiques, dûes au degré d'attention que le locuteur porte à son discours, et variations de registres, avec des débutants dans l'apprentissage d'une langue étrangère? La variation stylistique, pour l'apprenant, intervient surtout au niveau de la compréhension. A un stade plus avancé de l'apprentissage, quand sa compétence linguistique sera accrue et lui permettra une gamme lexicale et syntaxique plus étendue, il pourra cesser de porter son attention sur la forme stylistique du discours pour se concentrer, comme dans le cadre d'un discours en langue maternelle, sur le contenu de son énoncé et celui de l'interlocuteur. Mais il sera particulièrement difficile pour un étranger de jongler avec les différents registres. La variation de registres implique un sens affiné de la situation, de ses composantes affectives, sociales, psychologiques, etc. L'apprenant

incompétent dans l'utilisation d'un code élaboré. L'usage de ces codes n'est pas déterminé par la personnalité des locuteurs. Celle-ci influe sur le niveau atteint à l'intérieur de chaque code, mais le code lui-même n'en est pas nécessairement tributaire.

Bernstein conclut que ces codes sont aussi fonction de cultures sociales différentes: un code élaboré correspondrait à la classe supérieure et aux strates qui s'y rattachent, un code restreint aux classes inférieures (Bernstein donne ici comme exemple la société anglaise). L'appartenance à telle ou telle classe sociale influe sur l'acquisition de ces codes qui "entraînent des attitudes différentes à l'égard de la construction verbale."²²

Niveaux, Registres et Compétence de Communication

La langue que vise la compétence de communication n'est plus la langue standard, sans rapport avec la réalité pratique, mais la langue vécue dans le pays où elle est employée. Ce n'est plus la langue neutre des cours audio-visuels, ou littéraire des cours traditionnels, mais une réalité vivante, un système marqué par des codes sociaux. Des six fonctions du discours,²³ seule la fonction référentielle est étudiée dans les cours audio-visuels. Par loi d'économie, la langue standard est enseignée, langue qui se signale par sa non existence en dehors de la salle de classe²⁴ et le peu d'aide qu'elle apporte en situation de communication authentique.

"Si l'on songe à la situation d'un étudiant débarquant dans un pays étranger, il ne fait aucun doute que, ce qui compte le plus pour lui, c'est d'établir et de maintenir des contacts avec des autochtones afin de pouvoir participer le plus possible à la vie de la communauté. Or il peut arriver fréquemment que ces contacts, que la communication, soient entravés ou faussés, alors même que le contenu référentiel du message est parfaitement transmis, par une simple méconnaissance de traits expressifs, phatiques ou conatifs du dialogue. Par conséquent, posséder une langue comme instrument de communication, ce n'est pas seulement en maîtriser la fonction référentielle, mais aussi les fonctions expressive, phatique, conative, voire poétique."²⁵

Bourquin préconise l'exploitation pédagogique du fonctionnement du langage dans ses différents registres. Dans le cadre d'une méthodologie audiovisuelle, il propose de répartir les niveaux socio-culturels en trois zones: une zone activable, une zone pour laquelle on ne dépassera jamais le style passif, une zone non directement enseignée. On sent déjà, dans cet article de 1965, les prémices de la position qu'adopte la méthodologie actuelle vis-à-vis des codes sociolinguistiques. "On amènera ainsi progressivement le futur angliciste, par exemple, à manier les niveaux actifs et passifs d'un anglais cultivé. On l'habituerà aussi à manier avec le maximum d'aisance plusieurs registres oraux (dialogue spontané quotidien, dialogue sur des problèmes de spécialité, monologue oral plus soutenu de l'exposé ou de la conférence) et surtout à passer facilement de l'un à l'autre (. . .) La prise en considération du trait situationnel serait évidemment indispensable, et l'étudiant serait ainsi amené à reconnaître et à étudier les équivalences de registres et de niveaux, sur le plan de l'expression orale, entre la langue étrangère et sa langue maternelle."²⁶

Car pour pouvoir les différencier et les utiliser en langue étrangère, il faut que l'apprenant ait conscience du fonctionnement de ces mécanismes dans sa propre langue: "On peut affirmer que savoir une langue, y compris sa langue maternelle, c'est avoir à sa disposition un nombre plus ou moins élevé de ces sous-codes et jouer plus ou

aura du mal à saisir le moment adéquat où l'on peut (ou où l'on doit) changer de registres pour une raison déterminée, le choix de ce moment dépendant de critères tels que la situation, le lieu, le canal de communication, le thème, le statut et le rôle des interlocuteurs, etc. A moins de bilinguisme total, l'énonciateur étranger aura de grandes chances de rater ce choix et de réaliser un énoncé argotique (trop relâché) ou trop pédant (hypersurveillé) qui risque d'amuser ou d'indisposer l'interlocuteur.

Par contre, l'apprenant sera plus apte à distinguer les différents registres de discours qu'à les employer avec la même facilité que les natifs. Peut-il d'ailleurs réagir aussi instinctivement qu'eux? Seule une longue habitude de la langue et des données socio-culturelles du pays où cette langue est employée peut donner à l'étranger la maîtrise de toutes les subtilités et ambiguïtés de cette langue. Il semble utopique de vouloir parvenir à ce résultat dans un cours de langue, quand le locuteur natif n'a pas toujours LA compétence de communication dans sa propre langue (qui peut se targuer de parler cadre, ouvrier et étudiant, de parler femme, enfant et vieillard?). De plus, tout locuteur n'ayant qu'un niveau de langue, non seulement l'apprenant adulte aura du mal à acquérir un niveau qui ne soit pas le sien, mais l'enseignant lui-même saura-t-il enseigner un niveau de langue autre que le sien? Les niveaux de langue respectifs de l'apprenant et de l'enseignant correspondent-ils toujours?

L'acquisition d'une "compétence de communication" semble un objectif bien utopique, particulièrement dans la réalité de la salle de classe. On n'impose pas plus un niveau de langue qu'on évolue dans un niveau qui n'est pas le sien. Doit-on en revenir à l'enseignement de la langue standard (loi d'économie) dans la salle de classe et de la langue professionnelle dans un cours pour adulte? Il convient ici de distinguer entre l'acquisition d'une langue seconde et celle d'une langue étrangère. Dans le premier cas, c'est la compétence de communication qui est visée, savoir-faire linguistique et sociolinguistique et non plus compétence linguistique.³¹ La langue seconde prend alors le relais de la langue maternelle et les cours ont souvent lieu dans le pays où cette langue est parlée (cours pour migrants, pour réfugiés, pour touristes, pour étudiants étrangers, etc.). Dans le second cas, le plus fréquent (cours en milieu scolaire, universitaire, dans le pays de l'apprenant) il s'agit d'acquérir une compétence linguistique (et éventuellement de satisfaire aux exigences des tests et examens). Les apprenants n'ont alors pas de besoins langagiers (les scolarisés) ou ont déjà dégagé leurs propres besoins (la langue scientifique). La maîtrise de la compétence de communication, déjà illusoire dans ces conditions, ne serait qu'un "en plus" inutilisable (tout au moins immédiatement). Si dans un pays proche de la France, acquisition de la compétence linguistique et de la compétence de communication peuvent se conjuguer de par la proximité spatiale qui favorise voyages, contacts et échanges, dans d'autres, coupés de la réalité française, comme Taiwan ou le Japon, où l'apprentissage du français ne vise qu'une compétence linguistique, la compétence de communication reste un luxe.

La langue standard serait alors seule enseignable, comme registre "moyen" et comme niveau de base, s'ouvrant sur deux variétés de registres: relâché et surveillé. Si plus tard l'apprenant poursuit ses études en France, il saura s'adapter à une autre situation, acquérir une compétence linguistique plus élaborée d'après ses propres stratégies, la faire déboucher sur une compétence de communication en faisant en sorte que l'enseignant s'adapte aux besoins langagiers qu'il aura dégagés. De par l'emploi de documents authentiques, d'"écrit oralisé", c'est l'approche que proposent certaines

méthodes actuelles,³² dans lesquelles les actes de parole proposés se démarquent, de par leur gamme de variations, des énonciations plates des méthodes audiovisuelles (le charme discret de Sophie et Marco).

Notes Référentielles

1. Définitions tirées du DICTIONNAIRE DE DIDACTIQUE DES LANGUES, Galisson, R./Coste, D. Paris, Hachette, 1976.
2. Wagner, Robert Léon: "Pour une analyse des français contemporains" in LE FRANCAIS DANS LE MONDE, N° 69, p. 37.
3. Wagner, R.L. in Bull. Soc. Ling. 67/2, 1972, p. 138.
4. Guiraud, Pierre: LE FRANCAIS POPULAIRE, Paris P.U.F. 1965, p. 12.
5. Marzys, Zygmunt in LE FRANCAIS DANS LE MONDE, N°108, nov. 1974, p. 10.
6. Stourdézé, Colette: "Les niveaux de langue" in LE FRANCAIS DANS LE MONDE, N°65, 1969, p. 18.
7. Dubois, Jean: "Le neo-français" in LA PENSEE, N°96, mars-avril 1961, p. 151.
8. Girard, Denis: LINGUISTIQUE APPLIQUEE ET DIDACTIQUE DES LANGUES, Armand Colin/Longman, 1970, p. 97.
9. Bloomfield, Leonard: LE LANGAGE, (trad.) Payot, 1961, p. 52.
10. Bourquin, Guy: "Niveaux, aspects et registres de langue" in LINGUISTICS, N°13, avril 1965, p. 8.
11. Bourquin, op. cit. p. 9.
12. Labov, William: "Etude de l'anglais non standard" in LANGUE FRANCAISE, N°22, mai 1974, p. 90.
13. Cf. Labov, W.: THE SOCIAL STRATIFICATION OF ENGLISH IN NEW YORK CITY, City Center for applied linguistics, Washington D.C. 1966.
14. Fishman, Joshua A.: LANGUAGE IN SOCIOCULTURAL CHANGE, Stanford University Press, Stanford, Calif. 1972, p. 4.
15. Fishman, op. cit. ibid.
16. Cf. Labov 1966.
17. Bourquin, op. cit., p. 8.
18. Labov, W.: SOCIOLINGUISTICS PATTERNS, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1972, p. 146.
19. Bernstein, Basil: LANGAGE ET CLASSES SOCIALES, (trad.) Paris, Les éditions de minuit, 1975, p. 127.
20. Bernstein, op. cit., p. 133.
21. Bernstein, op. cit., p. 134.
22. Bernstein, op. cit., p. 89.
23. Cf. Jakobson, Roman: ESSAI DE LINGUISTIQUE GENERALE, (trad.) Paris Les éditions de minuit, 1963.
24. Partageant en cela cette particularité avec la langue neutre des photoromans.
25. Roulet, Eddy: "L'apport des sciences du langage" in ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE, N°21, p. 49.
26. Bourquin, op. cit., p. 13.
27. Coste, Daniel: "Méthodologie de l'enseignement des langues maternelles et secondes — Etat de la question" in ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE, N°18, p. 19.
28. Coste, op. cit., ibid.
29. Cembalo, M., Holec, H., Riley, P.: "Apprentissage de la grammaire dans un cours d'anglais pour débutants" in ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE, N°25.

30. Roulet, op. cit., *ibid.*
31. "The ability to function in a truly communicative setting, that is, in a dynamic exchange in which linguistic competence must adapt itself to the total informational output, both linguistic and paralinguistic, of one or more interlocutors." Savignon, Sandra: COMMUNICATIVE COMPETENCE: AN EXPERIMENT IN FOREIGN LANGUAGE TEACHING, Philadelphia, Center for Curriculum Development, 1972, p. 8.
32. Comme, par exemple, la méthode ARCHIPÈL.

Bibliographie

- BERNSTEIN, Basil: LANGAGE ET CLASSES SOCIALES, Paris, Les Editions de minuit, 1975.
- BLOOMFIELD, Leonard: LE LANGAGE, (trad.), Paris Payot 1961.
- BOURQUIN, Guy: "Niveaux, aspects et registres de langue" in LINGUISTICS N°1965
- CEMBALO, M.; HOLEC, H.; RILEY, P.: "Apprentissage de la grammaire dans un cours d'anglais pour débutants" in ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE, N°25.
- COSTE, Daniel: "Méthodologie de l'enseignement des langues maternelles et secondes - Etat de la question" in ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE N°18.
- DUBOIS, Jean: "Le neo-français" in LA PENSÉE N°96, mars-avril 1961.
- FISHMAN, Joshua A.: LANGUAGE IN SOCIOCULTURAL CHANGE, Stanford University Press, Stanford, Calif. 1971.
- Galisson, Robert; Coste, Daniel: DICTIONNAIRE DE DIDACTIQUE DES LANGUES, Paris, Hachette, 1976.
- GIRARD, Denis: LINGUISTIQUE APPLIQUEE ET DIDACTIQUE DES LANGUES, Armand Colin/Longman 1970.
- GUIRAUD, Pierre: LE FRANÇAIS POPULAIRE, Paris P.U.F. 1965.
- JAKOBSON, Roman: ESSAIS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE, (trad.) Paris, Ed. de minuit, 1963.
- LABOV, William: THE SOCIAL STRATIFICATION OF ENGLISH IN NEW YORK CITY, Center for applied linguistics, Washington D.C. 1966.
- : SOCIOLINGUISTICS PATTERNS, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1972.
- : "Etude de l'anglais non standard" (trad.) in LANGUE FRANÇAISE N°22, mai 1974.
- ROULET, Eddy: "L'apport des sciences du langage" in ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE, N°21.
- SAVIGNON, Sandra: COMMUNICATIVE COMPETENCE: AN EXPERIMENT IN FOREIGN LANGUAGE TEACHING, Philadelphia, Center for Curriculum Development, 1972.
- STOURDZE, Colette: "Les niveaux de langue" in LE FRANÇAIS DANS LE MONDE, N°65, 1969.
- WAGNER, Robert Leon: "Pour une analyse des français contemporains" in LE FRANÇAIS DANS LE MONDE, N°69.